

Du quolibet à l'insulte : analyse discursive des « gros mots » de la cour de récré

Deborah Meunier

*J'ai dix ans
Je vais à l'école
Et j'entends
De belles paroles
Doucement
(...)
Si tu m' crois pas hé
Tar' ta gueule à la récré
Alain Souchon*

Du simple « ragotage » entre copains/copines à la délation auprès des autorités, en passant par les multiples disputes et bagarres de mots, la cour de récréation est le lieu *médiologique*¹ par excellence de la profération d'insultes et autres discours. En tant que lieu de socialisation et de transmission de savoirs et savoir-faire, cet espace-temps voit circuler, et, en amont, s'élaborer différents discours, associés autant à des pratiques de sociabilité (échange, don, entraide, solidarité), qu'à des pratiques conflictuelles et transgressives, considérées comme « négatives » par le sens commun (insulte, médisance, ragot, rapportage).

Ces discours sont destinés à circuler par des voies et des supports de sens divers, écrits (graffitis, blogs) ou oraux (insultes en interaction), légitimés ou marginaux ; autant de gestes, lieux, mots, images, textes, tous susceptibles de servir de « garde-mémoire » intemporels d'un certain savoir « clandestin ». La cour de récréation est donc un terrain propice au recueil de données discursives multiples, une sorte de *lieu de mémoire* où l'on peut retrouver des éléments de la mémoire collective normalement dispersés².

Nous avons choisi d'étudier l'insulte chez l'enfant car cette matière discursive illicite se veut révélatrice des idéologies et des normes implicites qui sous-tendent nos comportements sociaux. En effet, l'insulte s'avère être un outil d'analyse efficace des phénomènes sociaux et langagiers enfantins.

À partir d'un panorama succinct des littératures relatives à notre problématique, nous tenterons, d'une part, de préciser les caractéristiques linguistiques de l'insulte enfantine comme pratique discursive et sociale et, d'autre part, d'en modéliser les conditions de production, de circulation et de réception. Pour ce faire, nous présenterons une analyse de quelques exemples représentatifs d'un corpus oral (interactions entre enfants dans la cour, âgés de 6 à 12 ans, entretiens semi directifs avec les participants actifs et passifs) et écrit (le répertoire lexical d'insultes des élèves, graffitis), recueilli dans différents établissements scolaires primaires de Bruxelles entre octobre et décembre 2005.

¹ Par « lieu médiologique », on entend à la fois des lieux de socialisation (école, bureau, usine...) et des lieux médiatiques (médias, arts du spectacle...) où les discours vont être pratiqués, propagés, où ils vont circuler. Cette expression s'inscrit plus généralement dans le cadre de la *médiologie*, notion théorisée par le philosophe Régis Debray dans les années 80, étudiant « *les médiations matérielles par lesquelles un Verbe se fait chair* » (*Cours de médiologie générale*, 1991 : IV).

² Au sens où Foucault entend la *dispersion*, c'est-à-dire que les corpus ne sont pas homogènes mais qu'on va retrouver des éléments communs dans des corpus différents.

1. État de la question de l'insulte chez l'enfant

S'il existe une littérature traitant de la « société enfantine » dans les domaines de l'anthropologie, l'ethnologie ou la sociologie (Van Gennep 1932 ; Rayou 1999, 2000 ; Delalande 2001), dans le champ linguistique les travaux se font plus rares. Certes, il y a les études sociolinguistiques anglo-saxonnes sur le « conflict talk » ou le « bullying » entre enfants (Labov 1978 ; Kochman 1981 ; Harness Goodwin 1987, 1990 ; Eisenberg et Garvey 1981 ; Brenneis 1988) ; l'étude de David Lepoutre (1997) sur le langage des banlieues et les joutes verbales entre adolescents, qui met en exergue la dimension communicative de l'insulte ; ou encore l'ouvrage de Claude Gaignebet, *Le folklore obscène des enfants*, qui a tenté de montrer comment, je le cite :

Depuis des siècles, à l'intérieur de la micro-société enfantine, un savoir sexuel se transmet sous forme de comptines, de contes, de devinettes, de jeux... Cette éducation sexuelle interne se fait contre les adultes, à l'aide d'images, de symboles ou de fantasmes. (...) Beaucoup d'enfants utilisent, à l'intérieur de leur propre société, un certain nombre de textes, de paroles ou de gestes qualifiés d'obscènes. Ce folklore enfantin d'une grande richesse comporte aussi bien des éléments agressifs développés réactionnellement aux tabous parentaux ou éducationnels que des textes simplement moqueurs ou dont la fonction essentielle est de transmettre un certain savoir. (Gaignebet 1980 : 14)

Sans prétendre à une analyse linguistique, Gaignebet offre une collation de textes, de paroles et de gestes, rassemblés sous le qualificatif d'*obscène*, une obscénité envisagée comme « fait de langage », qui consiste à « transgresser, dans le registre symbolique de la parole ou plus général des signes, certaines prohibitions. » (*op.cit.* : 314) ; « Le langage obscène devient une langue secrète qu'il faut décrypter. » (*op.cit.* : 316).

Citons encore *Ferme ta boîte à camembert* de Camille Saféris et Alexandre Révérend (2002), un recueil de blagues des cours d'école, des « perles de l'argot enfantin » ; et les florilèges de comptines (Baucomont 1970), qui reposent sur une sorte de consensus de traces de la mémoire collective, collationnées sauvagement au gré des souvenirs de tout un chacun.

Le psychopédagogue Patrick Boumard³ insiste sur l'aspect utilitaire et nécessaire des mots « interdits » : tous les enfants disent des gros mots, les bambins « structurent leur personnalité en jouant verbalement avec la merde et répondent par ce biais aux directives et contraintes des adultes ». Les gros mots sont traités dans une perspective davantage lexicale qu'interactionniste. Toutefois, Boumard annonce déjà nos pistes de réflexion :

- les gros mots, oui, mais à qui ? quand ? pourquoi ? lesquels ? Un questionnement qui est le nôtre et auquel nous ajouterons : comment ? ;
- la méthodologie : comment collationner les discours marginaux ? Faut-il contribuer à la circulation des axiologiques négatifs en les encourageant, voire les suscitant ? Et qu'en est-il de l'insulte ? Faut-il provoquer le conflit ? L'étudier, n'est-ce pas lui donner une certaine légitimité ? ;
- la double fonction des gros mots : expression aggressive et thème fantasmatique ;
- le constat que lorsqu'il y a verbalisation, l'expression réactionnelle par le corps n'est plus nécessaire : le conflit verbal permettrait d'éviter la collision physique ;
- l'évolution thématique selon les âges ;
- l'idée d'une confusion entre grossièreté et vulgarité : seuls les gens du « peuple » au sens de « sans savoir-vivre » (*vulgum* en latin) auraient recours aux gros mots. Un préjugé démenti par l'auteur : « le fait de parler « normalement », c'est-à-dire en

³ Boumard P. (1979), *Les gros mots des enfants*, Stock.

exprimant, dans des situations de désarroi ou d'agressivité, la force affective de ses réactions par des jurons, est une chose très difficile à comprendre dans un contexte institué, où chacun est marqué d'une place à tenir. » (*op.cit.* : 198)

Citons encore Catherine Rouayrenc qui aborde la question dans son « Que sais-je ? » sur les gros mots, ainsi que les travaux de Laurence Rosier et Philippe Ernotte sur le « lexique clandestin » à Bruxelles. Les deux linguistes ont étudié l'insulte identitaire en rapport avec le lieu de socialisation où elle est proférée et véhiculée. L'école est définie comme possédant une double fonction en matière d'insultes : **incitative** dans l'entre-soi de la cour (la récréation est le seul moment où les enfants bénéficient d'une plus grande liberté d'expression et ils vont donc profiter de ce temps pour tester les valeurs adultes, mettre à l'épreuve les normes sociales en les transgressant) ; et **coercitive**, au sens où elle réprime la production d'insultes au nom du respect de la norme et freine donc leur propagation au moyen de divers outils de contrôle social. Par exemple, un système de sanction établi en collaboration avec les enfants : les règlements d'ordre intérieur sont explicites, les bagarres de mots sont interdites au même titre que les bagarres physiques.

Nous avons pu observer que cette ambiguïté contextuelle influençait les comportements verbaux des locuteurs : les élèves oscillent entre ces deux pôles, obéissant au discours prescriptif émanant du corps enseignant (et des parents), mais le transgressant au sein du groupe de pairs au moment des récré. L'attitude adoptée par les enfants au moment de recueillir leur répertoire d'insultes est d'ailleurs révélatrice de cette ambivalence et du double discours adulte associé : insulter, *ça se fait...* mais *ça ne peut pas se dire*.

Alors que des sujets comme les disputes, les bagarres, la violence sont discutés sans trop de réserve, les insultes ne suscitent pas d'interventions aussi spontanées. Les enfants sont d'abord surpris, ensuite mal à l'aise, gênés. Ces premières réactions sont sans aucun doute conditionnées par le sentiment d'*insécurité* éprouvé lorsque le locuteur est amené à parler de pratiques peu valorisées par le sens commun : « les gros mots c'est secret, c'est intime » (école B, garçon, 9 ans), « c'est pas bien de dire des gros mots » (école D, fille, 8 ans). Sans oublier le cadre scolaire et le « regard normatif » de l'enseignant souvent présent lors des entretiens.

Lors d'une discussion collective, des enfants nous disent :

(1) A : Les filles, on se crie dessus on se dit des... juste... pas des gros mots mais des méchancetés.

B : Ouais c'est ça

C : Avoue

A : On était deux contre tout le groupe des filles...on dit quand même plein de gros mots, on le pense pas mais on le dit parce qu'on est énervé. (Ecole E, 9-10 ans,fg)

L'influence de la norme est d'ailleurs traduite par la présentation très scolaire des listes d'insultes⁴ ou l'inquiétude des participants quant aux réponses requises. Ce n'est qu'une fois l'anonymat et la « légitimation » momentanée de ce lexique tabou garantis que les enfants acceptent de nous livrer leur répertoire lexical sans trop d'inhibition : les enfants comparent leurs listes en riant aux éclats, les moins inspirés recopient sur le voisin pour ne pas être en reste, c'est à celui qui a la plus longue liste, voire les mots les plus grossiers : le caractère ludique de l'insulte transparait dès que les enfants se sentent « à l'abri » du regard adulte.

⁴ Voir Annexes 1 et 2.

2. La forme de l'insulte enfantine : caractéristiques linguistiques et discursives

Au moment de traiter des insultes entre enfants, la dénomination *gros mot* est venue rejoindre naturellement celles d'insulte et de juron.

Si l'on s'intéresse à l'historique du terme⁵, au XVIIe siècle, « gros mot » a un sens plus large qu'aujourd'hui : c'est un mot obscène, mais aussi un mot décisif qui conclut, termine une affaire. C'est à partir du XXe siècle que le gros mot est clairement associé au juron et à l'insulte. Dans l'état actuel de la langue, le gros mot est un « mot grossier », « qui offense la pudeur, qui est contraire aux bienséances », souvent synonyme de « vulgaire, trivial ». Cette définition indique le caractère profondément **social** du gros mot : qu'est-ce qui est vulgaire, grossier, pour qui, dans quelle société, selon quels critères ?

Mais il se distingue de l'insulte en cela qu'il est des injures qui ne sont pas des gros mots (*blaireau, pintade*) et, inversement, certains gros mots comme *pine* ou *branlette* ne sont, par eux-mêmes, ni des injures, ni des jurons.

Nous apprenons également que le gros mot est un phénomène foncièrement oral et depuis toujours problématique en milieu scolaire. Pour preuve, cette anecdote (R. Forlani, né avant 1930) : « Aux gros mots les gros remèdes : à la communale, rue Charles Baudelaire Paris douzième, quand un élève en disait un il était puni. Plus sévèrement que pour avoir bavardé, copié ou été sans soin. Sans parler des lignes, la moindre pine, le moindre merde nous valaient un furieux coup de canne, dans la classe à Monsieur Pain [...] » (Forlani 1973 : 28).

Dans la cour de récréation, on trouvera les deux emplois du discours direct : le gros mot / interjection (*putain, merde*), qui fonctionne comme juron et qui n'a pas de visée insultante ; et le gros mot employé en apostrophe, qui fonctionne dans ce cas précis comme insulte, adressée à un locuteur, présent ou absent dans le cas du rapportage, de la dénonciation ou de la médisance.

Rouayrenc nous dit encore que l'insulte-gros mot est un moyen de s'affirmer pour l'enfant car elle constitue la « transgression d'un interdit, interdit dont les enfants sont conscients très tôt, au point de considérer que tout ce qui concerne le domaine tabou est à bannir. » (Rouayrenc 1998 : 108).

Notre corpus confirme cette idée : l'enfant considère comme gros mot les termes *zizi, sexe, (zizi sexuel chez Titeuf de Zep), capote, nichon*, les énoncés tels que « t'es amoureux », « tes parents i sont amoureux », etc. Les thèmes du sexe, de l'amour, de la défécation, de la saleté (*ça pue !* prononcé à proximité des toilettes) sont majoritaires, ainsi que tout ce qui sort de la norme ou de l'inconnu (*piercing !*).

Cette notion de transgression est le fondement des premières insultes enfantines (dès 3 ans à la maternelle), à partir du moment où les premiers axiologiques négatifs sont énoncés plutôt à la cantonade par l'enfant dans le cadre d'une profération à visée transgressive ; ou, autrement dit, les axiologiques tendent à perdre leur charge sémantique négative au profit de leur fonction pragmatique d'énonciation. L'enfant veut principalement susciter une réaction, provoquer, amener des effets « perlocutoires ».

Plus tard, cette pratique transgressive consciente va peu à peu se voir supplanter par des insultes adressées, résultats de l'acquisition du discours adulte. L'insulte acquiert une visée blessante bien que la conscience par les locuteurs de son sémantisme intrinsèque ne soit pas toujours attestée.

⁵ Pour une étude diachronique plus exhaustive, voir Rouayrenc C. (1998).

Quelles sont les spécificités de l'acte d'insulter lorsqu'il est accompli par des enfants ? À l'instar de Rosier et Ernotte (2004 : 36), nous traitons l'insulte de la cour de récré comme **forme d'interaction sociale** : « L'insulte ne se contente pas d'être mot, elle suppose une configuration discursive et une situation d'énonciation mettant en jeu différents éléments, notamment les participants à l'interaction dans laquelle surgira l'insulte (...) ». La situation discursive et sociale particulière de la cour d'école peut en effet « métamorphoser » des termes axiologiquement neutres en insultes (*espèce de cacahuète !*). Le lexème ne suffit donc pas à définir l'acte d'insulter.

Dès la maternelle, l'enfant peut saisir l'intonation avec laquelle elle est énoncée, les réactions qu'elle provoque. Il teste l'adulte et la force de ces « nouveaux mots ». Avec les enfants de son âge, les gros mots sont utilisés pour signifier : « je suis un grand, j'ose dire des mots de grands ». Leur utilisation mimétique relève plutôt du défi : c'est à qui osera dire le plus gros mot. C'est ce que Rosier et Ernotte ont appelé « l'effet *Cyrano* » : l'insulte est stratégique et vise à se valoriser au regard du tiers écoutant. Dans ce cas précis, elle revêt un caractère ludique, la transgression est synonyme de plaisir, autant pour le locuteur que l'allocutaire.

Autre exemple d'utilisation ludique du gros mot, les comptines ou formulettes « revisitées » où l'obscène a la part belle :

(2) Quand j'étais petit / Je n'étais pas grand / Je montrais mon cul / À tous les passants /
Ma mère me disait / Veux-tu le cacher ? / Je lui répondais / Veux-tu le lécher ? (*ap.*
Saféris et Révérend 2002 : 154)

ou encore les chansons de variétés parodiées et ponctuées de grossièretés variées.
Les représentations des enfants viennent confirmer cette idée :

(3.a) C'est pour rigoler, pour s'amuser, c'est pas dans la réalité (école A, fille, 7 ans)

(3.b) Des fois on s'traite un peu de p'tits trucs pour rigoler. J'ai un livre chez moi : les jurons du capitaine Haddock. C'est pas des grosses insultes, on s'traite de p'tits trucs chouettes, marrants, c'est pas méchant. (école A, garçon, 9 ans)

Ou encore la psychologue d'une des écoles nous dit :

(4) On n'a pas toujours une dispute quand des enfants s'insultent. Parfois c'est de la camaraderie. (école A, psychologue)

Par ailleurs, la notion de transgression implique évidemment celle de norme. Nous partons de l'idée, déjà développée par ailleurs (Lagorgette et Larrivée 2004, Rosier et Ernotte 2001), que la norme est variable, instable selon les groupes d'individus. Dans l'espace scolaire, celle-ci est polymorphe : d'abord, la norme « socioscolaire » en vigueur varie d'un établissement à l'autre ; ensuite, elle se trouve confrontée au groupe de pairs de la cour de récré, détenteur d'une norme particulière. Comme le souligne l'anthropologue Julie Delalande (2001 : 48) :

Les enfants, dans leurs jeux, verbaux ou non, participent à la transmission de savoirs, de valeurs, mais sans l'intention éducative que pourraient avoir les adultes à leur égard. Ils profitent de ce temps pour s'approprier les règles sociales, règles qu'on leur apprend par ailleurs. Cette socialisation autonome leur permet de tester véritablement la fiabilité du discours de sociabilité des adultes.

La cour de récré constitue donc un lieu d'apprentissage. Si l'enfant a conscience du caractère hors norme et transgressif de ses pratiques, son rapport à la norme peut différer de celui de l'adulte. L'enfant sait qu'il transgresse, mais sans être systématiquement conscient de la charge sémantique ou idéologique de son propos. Toutefois, très vite, l'enfant maîtrise les règles de sociabilité, ou du moins les met à l'épreuve, et s'il n'a pas toujours conscience de la valeur idéologique de son propos, il sait comment atteindre l'autre selon les codes et normes établis entre pairs.

Nous proposons ici une analyse de quelques exemples représentatifs, selon la grille de lecture de Rosier et Ernotte (2001) élaborée pour les appellatifs clandestins.

D'un point de vue grammatical, l'insulte enfantine peut être :

- Un nom cru neutre mais énoncé sur un mode phonatoire approprié qui lui confère un sens axiologique péjoratif : *éléphant ! nain ! girafe ! souris !*
- Au niveau du vocabulaire, notons que l'on trouve beaucoup d'approximations morphologiques et référentielles. De manière générale, tout mot peut devenir support d'insulte : *fis de put, putimp, espèce de carotte, de Jésus-Christ à poils durs, tête de chewing-gum...*
- Un appellatif axiologique péjoratif : *salope ! pétasse ! ça va bougnoule ?*

Elle peut s'appuyer sur une construction lexicale très variée, en apostrophe ou en récit. Dès 6 ans, l'enfant connaît les enclosures prédictives injurieuses et les ajoute à n'importe quel substantif neutre ou nom propre. À gauche : *saleté de -, saloperie de -, salaud de -, enulé de -, putain de -* ; à droite : *- de merde, - de pute*.

On rencontre également des prédictions avec enclosure explicitement classifiante : *Espèce de patate pourrie, espèce de fille,...*

On trouvera aussi beaucoup de constructions avec une **réursion** de noms : *enulé de ta race de fils de pute de ta mère en short...*

Pour amplifier la réception de l'insulte par son destinataire, l'enfant utilise essentiellement l'**intonation** et **hausse le ton** de la voix. Sa profération est accompagnée (et amplifiée) par la **mimique** ou la **gestique** : faire un doigt / bras d'honneur, tirer la langue, montrer ses fesses, etc.

Chez les plus jeunes, le choix lexical de l'insulte va être réglé en fonction de l'interdiscours de l'interlocuteur, c'est-à-dire que l'enfant va puiser dans le répertoire lexical de l'allocutaire pour être sûr d'être compris (et donc de blesser l'autre). Boumard (1979 : 119) soulignait déjà l'importance du partage cognitif : un gros mot non compris par l'un des interlocuteurs peut perdre sa fonction insultante... et sociale. Il acquiert un caractère marginal, hors norme, et devient donc inutilisable.

C'est souvent ce mécanisme qui va déterminer la réception négative de l'insulte et la montée en tension de l'interaction : si l'allocutaire ressent l'insulte comme proférée « dans le but de », la communication consensuelle sera compromise et la violence risque de s'installer.

Les enfants élaborent une véritable « microsociété » avec ses règles, ses codes, ses normes en matière de discours. Pour le groupe de pairs, l'insulte n'est pas seulement nominale, elle peut être n'importe quel discours stigmatisant et péjoratif à leurs yeux, adressé à leur propre personne et, comme nous l'avons signalé précédemment, relevant du domaine de l'inconnu ou du tabou : *t'es amoureuse de Dylan !!* (qui constitue l'insulte suprême) ; ou de l'ordre de la critique vestimentaire (moquerie) : *Ah ! il est moche ton tee-shirt, ton cartable est trop con, c'est pas un kipling,...* ; ou encore les insultes portant un jugement de valeur sur les membres de leur famille ou leurs amis : *ton père est gros comme un sumo, ta mère est une pute de vitrine, tes parents sont morts, ou encore Doudou est con...*

Nous avons également classé notre corpus dans les catégories suivantes :

- la métonymie, réductrice de l'individu à un caractère unidimensionnel. On trouve des ethnotypes : *sale noire, bridé, chintock* ; des sexotypes : *sale blonde ! grosse bite !* Notons que l'insulte *grosse bite* a tendance à perdre sa connotation péjorative chez l'adulte, voire à relever davantage du compliment et de la valorisation ; en opposition à *petite bite* et au programme de sens qu'elle suggère.
- l'antonomase avec les éternels : *Quasimodo ! Dumbo !* ; et les plus actuels : *Saddam ! Ben Laden !* ainsi que le tristement populaire *Dutroux* qui convoque, depuis l'affaire belge « Julie et Melissa » les traits « pervers », « pédophile », « assassin d'enfants »,...
- l'insulte « ludique » : elle se rapproche des *hypocoristiques*, mais a en plus la particularité d'être utilisée dans un véritable jeu. On n'est pas loin des joutes verbales recensées par Labov ou Lepoutre, plus ou moins élaborées selon l'âge des participants. L'enfant utilise l'insulte pour créer une relation privilégiée avec son interlocuteur, et ce dans un sens de jeu. Cette pratique, qui apparaît vers l'âge de 10 ans, exige donc la construction d'un consensus discursif (comme pour les règles d'un jeu) qui désamorce la charge illocutoire habituelle. Les enfants recherchent la nouveauté, l'originalité. Mais on constate le caractère instable de cet accord implicite. On se situe là dans la question de la réception de l'insulte qui est aussi aléatoire que pour l'adulte. On peut supposer que, dans le cas de l'insulte enfantine, les jeunes locuteurs soient davantage mal à l'aise avec cette pratique du fait qu'ils ne maîtrisent pas encore parfaitement son sémantisme et ne saisissent pas toujours le second degré :

(5) Ben parfois pour s'amuser on dit une insulte ou quelque chose de pas gentil / du coup l'autre qui a reçu l'insulte veut se bagarrer (...) (école E, fille, 9 ans)

- Des insultes situationnelles : où il n'y a pas d'essentialisation de l'individu mais une critique relative à son acte. On trouvera beaucoup ce type d'injures au moment des jeux. Elle est plutôt attestée entre garçons dans les jeux collectifs : *connard !, nul !, sale menteur !, enfoiré !*, etc. Tout récemment, l'insulte *chinois* a été attestée lors des matchs de foot. Celle-ci renvoie au scandale des matchs truqués par la mafia chinoise qui a éclaté récemment dans le monde du football belge. L'événement se voit donc réactualisé dans les cours d'école sous la forme de l'appellatif, mais pas en tant qu'ethnotype, sinon comme ontotype : *tricheur, menteur*.
- Des sociotypes tels que : *clochard, pauvre*,... des ethnotypes : *chintok ! sale arabe !* Et des ontotypes : *l'imbécile, l'handicapé*,... Dans la cour de récré, on est souvent à la limite de l'emploi situationnel d'une insulte essentielle. Exemple : *handic !* Ou *passoire !* pendant un match de foot.
- Les surnoms : les enfants affectionnent beaucoup la création lexicale à partir des noms et prénoms de leurs camarades. Ils découvrent l'art de la rime : *Pirotte qui fait une crotte dans sa culotte*. Si, pour l'adulte, ce type d'activité s'apparente davantage à des jeux de mots qu'à des insultes, les témoignages des enfants tendent à prouver le contraire. Souvent, ces néologismes ont un caractère insultant et blessant pour le destinataire du quolibet : *Mat la tomate / la patate, daulphinette* (pour Delphine), *Brad bite* (Bradley => Brad Pitt), *Egon la conne, Pierre-Alexis tête de pipi, Manon le cochon*, etc.

3. La circulation des insultes

La cour de récréation est un « lieu médiologique » où vont se croiser des pratiques discursives et sociales variées dans un contexte d'autonomie relative pour l'enfant. Une fois élaborés, les discours vont y circuler, dans un mouvement de va-et-vient entre l'école et la maison et les différents lieux de socialisation côtoyés par l'enfant et, depuis environ deux ans, sur la toile.

Les insultes proférées à la récréation restent, pour la plupart, l'apport de la sphère familiale : *tu as trop bu* (école A, garçon, 7 ans), *t'es une poule de bal* (école B, garçon, 7 ans) et des médias (j'ai déjà mentionné « l'affaire Dutroux », par exemple), éventuellement de leurs lectures : le *zizi sexuel* de Titeuf. Les enfants reproduisent, répètent ce qu'ils ont entendu à la maison. Dans un certain héritage lexical, un véritable savoir traverse la cour selon les époques et les modes : dans les comptines ou chansons « revisitées » ; avec certaines insultes réactualisées : les surnoms *Berthe aux grands pieds*, *tête de linotte*, *singe à lunettes*,... ; avec les emprunts à l'anglais, italien, flamand : « *mother fucker* », « *va fon culo* », « *moeder olifant* » ; ou encore les plus actuelles : *espèce de connasse* « *ispis de counas* » < Guignols de l'info et de la marionnette Ben Laden, les insultes antonomases comme *Saddam* au moment de la guerre d'Irak, etc.

Toutefois, on peut dans certains cas parler de création lexicale, dès 6 ans, avec les surnoms par exemple, ou les reprises de chansons :

(6) Mohamed couscous / Quand il pète ça fait de la mousse / Direction hôpital / L'hôpital est fermé / Mohamed va crever (École D, garçon, 9 ans)

Ajoutons à cela la particularité de certains itinéraires empruntés par l'insulte, caractérisés par un mouvement de va-et-vient entre **sphère privée** et **sphère publique**. En guise d'exemple, prenons les insultes, non plus entre pairs, mais adressées aux membres du corps pédagogique ; celles-ci peuvent amener une circulation de l'insulte dans différents lieux de sanction interne (conseil de discipline) ou externe (tribunal) selon la gravité des faits, l'énoncé pouvant le cas échéant être relayé par les médias, eux-mêmes responsables de la diffusion d'une image négative de l'école, devenue symptomatique de la montée de la violence dans notre société.

Autre exemple : celui de la toile. Avec l'Internet, l'école a vu émerger un nouvel espace (virtuel) de circulation des discours : les enfants « tchatent », créent des *blogs* où les camarades de classe peuvent laisser leurs commentaires... et régler leurs comptes. On papote, on « ragote », on médite, on « traite »,... rien de nouveau certes, sauf que d'un espace d'énonciation privé (la cour) où circulaient des données presque exclusivement orales (exception faite des graffitis), on passe à la diffusion de propos insultants écrits, dans un espace public virtuel soumis à des règles de droit strictes. Dès lors, les acteurs, actifs et passifs, en l'occurrence « enfants-internautes » et adultes autorisant l'accès à l'Internet durant les récréations (parents et enseignants), se rejettent la responsabilité de la mise en ligne de ces propos diffamatoires. Les bambins plaident le caractère ludique de l'insulte et surtout de sa mise en circulation ; quant aux adultes, souvent peu familiarisés avec ce type de medium, ils s'efforcent de mettre en place un nouveau système de régulation-sanction-censure adapté à ce nouvel espace d'expression. Affaire à suivre...


Conclusion

Malgré la fonction coercitive de l'appareil scolaire vis-à-vis des insultes, celles-ci y circulent et constituent une pratique discursive à part entière. L'enfant a une pratique de l'insulte « en construction » qui peut différer de celle de l'adulte. Comprendre son utilisation permet d'éviter les stigmatisations abusives. Nous retiendrons que, petit, l'enfant insulte davantage pour jouer ou transgresser que pour blesser : il met à l'épreuve les valeurs adultes, l'insulte-gros mot devenant un moyen d'intégrer la norme sociale. Ce n'est que vers 9 ans que l'insulte enfantine acquiert sa fonction d'adresse et revêt une axiologie négative à la manière de l'insulte adulte, mais avec ses spécificités du point de vue de la thématique et de l'idéologie qu'elle véhicule.

Références bibliographiques

- Baucomont J. et alii (1970), *Les comptines de langue française*, Paris, Ed. Seghers, coll. « P.S. ».
- Boumard P. (1979), *Les gros mots des enfants*, Stock.
- Charaudeau P., et Maingueneau D. (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Ed. du Seuil.
- Debray R. (1991), *Cours de médiologie générale*, Paris, Gallimard.
- Delalande J. (2001), *La cour de récréation : contribution à une anthropologie de l'enfance*, Rennes, Presses universitaires.
- Forlani R. (1973), *Les gros mots*, Paris, Julliard.
- Foucault M. (1969), *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.
- Goffman E. (1982), *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit.
- Goodwin M. (1980), « He-Said-She-Said: Formal Cultural for the Construction of a Gossip Dispute Activity », *American Ethnologist*, 7, pp.674-695.
- Goodwin M. (2002), « Multi-Modality in Girls' Game Disputes », *Journal of Pragmatics*, 34, pp.1621-49.
- Grimshaw A. (1990), *Conflict Talk. Sociolinguistic Investigations of Arguments in Conversations*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Lagorgette D. et Larrivée P. (eds), (2004), *Les insultes : approches sémantiques et pragmatiques*, Langue Française 144, décembre.
- Lepoutre D. (1997), *Cœur de banlieue. Codes, rite et langages*, Paris, O. Jacob.
- Moïse, C. et Wionet C., sous presse, *De l'impolitesse à la violence verbale. Actes du Colloque International en Sciences du Langage*, Université d'Avignon, CRILIC, 11-13 mai 2005.
- Rosier L. et Ernotte P. (2001), *Le lexique clandestin. La dynamique sociale des insultes et des appellatifs à Bruxelles*, Louvain-la-Neuve/Bruxelles, Duculot/MCF, Français & Société n°12.
- Rosier L. et Ernotte P. (2004), « L'ontotype : une sous-catégorie pertinente pour classer les insultes ? », *Langue Française* 144, pp.35-48.
- Rosier L. (2004), « La circulation des discours à la lumière de l'« effacement énonciatif » : l'exemple du discours puriste sur la langue », *Langages* 156, pp.65-78.
- Rosier L. (à par.), « Nouvelles recherches sur le discours rapporté : vers une théorie de circulation des discours ».
- Rouayrenc C. (1998), *Les gros mots*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? ».
- Saféris C. et Révérend A. (2002), *Ferme ta boîte à camembert*, Paris, Ed. Ramsay.
- Simon C. (1992), *Récréations*, Les films d'ici, la Sept/Arte, DVD 55 min.

Annexe

P.D.
 fils-de pute
 con-conne
 engule
 put
 tête de machab
 conard
 m m

 nédo
 homse
 pétasse
 merde
 triples angoilles
 crâne de homo
 crâne d'œuf
 sac de grosse put !!!
 épèce de conne
 putaine de toi
 alesia

Corpus 2005, école A, garçon, 9 ans

sur nom	insulte	phrase
rien préservatife	put	va léser ta mère
méni	pétasse	
tronche de macaque	con	
	connasse	
	enguler	
	va te faire foutre	
	conne	

Corpus 2005, école B, garçon, 9 ans